

ANALYSE DE CVU-TOGO-DIASPORA DU 12 OCTOBRE 2017

L'ONU, L'OIF, l'UA, CEDEAO, ET 5 CHEFS D'ETAT PLUS « UN » CONTRE LE PEUPLE TOGOLAIS : L'ingérence diplomatique dans les affaires du Togo !

Dr Yves Ekoué AMAÏZO

Coordonnateur du Collectif pour la Vérité des Urnes – Togo Diaspora

12 octobre 2017

yeamaizo@cvu-togo-diaspora.org

La vérité des urnes n'est pas possible avec le système Gnassingbé et ce système se perpétue de père en fils. L'état civil défaillant et donc faux, la falsification des procédures électorales, le verrouillage de toutes les institutions de promotion de la vérité des urnes et de la vérité des comptes publics à des fins de mascarade démocratique doublée d'une désinformation orchestrée, ne peuvent servir de doctrine pérenne pour le futur du Togo. Les manifestations au Togo, mais aussi celles de la Diaspora togolaise non-alignée dans la plupart des capitales occidentales refusant le fait accompli et le silence de Faure Gnassingbé, en sont les signes extérieurs marquants depuis la mi-août 2017.

Alors le vaccin de l'autodétermination, de l'indépendance et de la liberté (Ablodè¹) qui a saisi l'ensemble du peuple togolais, mis en veilleuse depuis l'assassinat du Premier Président du Togo indépendant, Sylvanus Olympio, en janvier 1963, a semble-t-il été renouvelé et réanimé dans une forme de prolongement du combat de la décolonisation en combat pour la fin de la postcolonie et de la Françafrique animées en surface par des Togolais et Togoïses à la *peau noire* mais au *masque blanc*².

Ces sous-traitants de la postcolonie se retrouvent aussi au niveau des organisations dites de médiation qui, sous le couvert des Nations Unies et d'une fausse neutralité, viennent mystifier le Peuple togolais, afin de tenter de préserver un statu quo sur l'essentiel. L'argent, les promesses de postes, les menaces, voire le chantage, etc. bref la ventrologie, pourraient aussi conduire, si l'on n'y prend garde, certains acteurs de l'opposition togolaise à tomber dans la satisfaction des besoins alimentaires ou de carrière. Si certains finissent par faire ce choix, qu'ils ou elles sachent que c'est aux dépens du Peuple togolais. Chaque citoyen togolais devra alors apprendre à les sanctionner dans les urnes. La conquête de l'autonomie et de l'autodétermination du Peuple togolais ne peut plus passer par la « *politique des méthodes fortes*³ ».

1. LA MEDIATION AFRICANO-INTERNATIONALE : VERS UNE GOUVERNANCE DU STATU QUO AU TOGO

Au Togo, la communauté internationale et plus particulièrement les institutions multilatérales comme l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Union africaine (Union africaine), la Communauté économique et de développement des Etats d'Afrique de l'Ouest

(CEDEAO), les principaux présidents africains membres du « *syndicat des chefs d'Etat* », mais aussi les pays d'assistance bilatérale comme la France, l'Allemagne et bien d'autres ont opté, au minimum pour une complaisance à l'égard de Faure Gnassingbé, au pire pour un soutien militaire, financier et géopolitique.

Quel est alors le retour sur investissement ? C'est bien là la question. Il est subtil et consiste à soutenir de manière indirecte les opérateurs privés, souvent des entreprises multinationales installées au Togo et bénéficiant de mesures exceptionnelles défiant toutes les règles de la concurrence saine prônée par les institutions en charge d'un commerce international compétitif et sain.

C'est ainsi que l'exécutif togolais devient, par la force des choses, une sorte de préfecture de la postcolonie où le préfet local ne peut qu'observer le silence, puisqu'en sous-main, les représentants de ces organisations internationale s'organisent, par la voie de l'ingérence, pour imposer au Peuple togolais, leur propre agenda, ou celui de ceux qui les envoient ou financent leurs missions dites de *médiation-gouvernance du statu quo* au Togo.

Avec des moyens financiers, ésotériques, culturels et de répression, il a été possible au cours des 50 ans passés de museler le Peuple togolais. Mais, l'heure a sonné car pour ceux qui croient que Dieu a bel et bien choisi le camp du Peuple. La roue de l'autodétermination, de l'indépendance postcoloniale et de la liberté est en train de tourner au Togo. Reste à savoir dans quel sens ? Le sens des aiguilles d'une montre en accéléré, ou alors celui du sens inverse des aiguilles de l'horloge de l'histoire de l'émancipation du Peuple noir⁴. Ceux qui contrôlent Faure Gnassingbé tentent justement de jouer la montre, voire d'empêcher la montre de fonctionner, à défaut de faire tourner les aiguilles dans le sens inverse de la légalité et du droit et à défaut de changer les règles du jeu. La conséquence n'est rien d'autre que la contre-vérité des urnes que l'ONU, l'OIF, l'UA, la CEDEAO et les chefs d'Etat membres du syndicat des chefs d'Etat africains ont légitimé au Togo et veulent perpétuer dans ce pays en tentant de maintenir Faure Gnassingbé au pouvoir au moins jusqu'en 2020.

C'est ainsi que les dispositions de l'Accord Politique Global (APG) de 2006⁵ devant permettre une alternance pacifique n'ont jamais été mises en œuvre pour l'essentiel, et que très partiellement pour les points marginaux. A l'évidence, les trois demandes suivantes acceptées par toutes les parties à savoir la *poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles nécessaires à la consolidation de la démocratie au Togo*, le *retour de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance* et la *formation d'un Gouvernement d'Union Nationale* ne sont que fourvoiement suite à une série de vrais « faux » dialogues sans lendemain permettant de gagner du temps. Aussi et selon Abraham Lincoln⁶, Faure Gnassingbé « *...ne peut pas tromper tout le peuple, tout le temps* ».

Le spectre d'une guerre civile au Togo en référence à celle de la République du Congo⁷ a systématiquement été mis en avant. La patience du Peuple togolais a été structurée avec l'obsession d'aller vers l'alternance de manière pacifique. À quoi pourrait servir une alternance politique au Togo si elle devait favoriser « *le retour au pouvoir de dirigeants qui, dans un passé récent, ont été rejetés et sanctionnés pour leur mauvaise gestion* ?⁸ ». Pour satisfaire l'impératif de la stabilité, du libéralisme mafieux⁹ et de la paix ? Mais quelle paix ?

La « *paix des cimetières* », la restriction constante de la liberté, mais surtout l'échec économique¹⁰ et social¹¹ de Faure Gnassingbé (après celui de son Père) ont permis de concentrer les richesses dans les mains de quelques-uns, dont de nombreux étrangers en majorité français. Certains parmi ces derniers sont des opérateurs actifs et influents au sein de l'Etat togolais et des forces dites de « sécurité » togolaises, sans que les citoyens togolais ne s'en rendent compte.

La route vers la vérité des urnes a été polluée par des barrières imprévues, souvent de barrières humaines qui n'hésitent pas à voler les urnes ou à massacrer dans le sang (plus de 1 200 morts en 2005, et 800 selon les comptages de l'ONU). Au Togo, si l'on n'y prend garde, la ligne d'arrivée du marathon démocratique pourrait être reculée, justement par l'entremise bienveillante de l'ensemble de ces institutions internationales, alignées sur les positions d'un pouvoir qui a accédé au pouvoir et s'y maintient, par de multiples expressions de contre-vérités des urnes.

Aussi, une première question mérite d'être posée : qui a invité au Togo l'ONU, l'OIF, l'UA, la CEDEAO et les cinq chefs d'Etat qui souhaitent faire de l'ingérence diplomatique dans les affaires du Togo sans consulter le Peuple togolais y compris sa Diaspora ? Pourquoi cette Diaspora, composée de 2,5 millions de personnes, s'est vue refuser le droit au recensement et le droit de vote ? La réponse est évidente : préserver le statu quo au pouvoir au Togo.

La seconde question est de savoir quels sont les termes de référence de ces institutions dites de médiation au Togo qui, par le passé, ont systématiquement opté pour la complaisance unilatérale à l'égard du système RPT/UNIR dirigé aujourd'hui par le fils du père, Faure Gnassingbé ?

Autrement dit, toutes ces institutions feront bien de se regarder dans un miroir grossissant car elles ont systématiquement et régulièrement soutenu au Togo les valeurs inverses de la démocratie à savoir : l'abus de pouvoir, l'abus de l'usage de la force, l'abus de droit, et la désinformation institutionnalisée. Ces institutions sont devenues des courroies de transmission de la contre-vérité des urnes. Alors, sans démission de Faure Gnassingbé, ou tout au moins la démission du Gouvernement de Komi Sédom Klassou¹², rien ne pourra réellement faire l'objet de débat serein et productif. A force de gloser selon le mode du « *politiquement correct* » entre eux, les représentants de ladite « *Communauté africaine et internationale*¹³ » finissent par oublier que c'est le Peuple qui donne mandat à un Etat d'agir, et non le contraire. Aussi, venir au Togo sur la demande d'un Etat togolais rejeté par le Peuple togolais est un déni de droit, une insulte au Peuple togolais. Ces représentants ne doivent pas être reçus par les représentants du Peuple togolais.

Ce qui fait office d'Etat et dirigé par Faure Gnassingbé, le muet-silencieux, ne peut servir d'acte légitime. D'ailleurs le muet-silencieux souffre d'aphasie. Selon le dictionnaire, l'aphasie est un décalage entre l'idée que le malade veut exprimer, et celle qu'il exprime vraiment. Autrement dit, l'idée étant la vérité des urnes, Faure Gnassingbé a choisi, avec sa clique militaro-civile, d'exprimer et de faire avaliser par l'ONU, l'OIF, l'UA, la CEDEAO et les cinq chefs d'Etat « plus un », la contre-vérité des urnes et de préserver ainsi le statu quo. Il ne faudrait pas que certains représentants des partis de l'opposition qui jouissent de statut privilégié considèrent qu'ils ou elles doivent mener le même combat afin de conserver Faure Gnassingbé jusqu'en

2020. Il ne faut donc pas s'étonner de phrases de Faure Gnassingbé, prononcées ici et là et à plusieurs reprises, comme « je ne vois pas le rapport » !

2. RESPECT DE LA CONSTITUTION ORIGINELLE DE 1992, DEMISSION DU POUVOIR EXÉCUTIF ET TRANSITION POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA VÉRITÉ DES URNES SANS UNITÉ DE L'OPPOSITION ?

Le Peuple togolais doit comprendre que la lutte repose sur l'unité d'action entre les acteurs indépendants du système Gnassingbé et ses ramifications africaines et internationales qui œuvrent pour un statu quo. Aussi, il ne s'agit pas d'une révolution au sens de l'histoire occidentale. Les armes de destruction et les actes de violences des milices et autres forces de sécurité de Faure Gnassingbé, importés du monde occidental, européen en particulier, ne peuvent plus stopper le refus de la servitude volontaire.

Oui, le peuple togolais vient de se libérer spirituellement et culturellement. La libération politique sur le terrain n'est qu'une question de temps. Il ne peut y avoir d'alternance au Togo sans la déconstruction préalable du système de la post colonie et de celui de ses agents sur le terrain, dont le chantre est Faure Gnassingbé. Le marathon démocratique d'un peuple libre qui cherche à retrouver son autodétermination ne peut s'accomplir sans la démission de Faure Gnassingbé car ses deux mandats se sont terminés en 2015, conformément à la Constitution de 1992 que le Peuple togolais s'est choisi par référendum. Les tripatouillages, organisés par des agents extérieurs au Togo avec Paris comme auxiliaire, ne peuvent faire diversion et servir le « *droit commun* ». En réalité, il s'agit d'une sous-traitance publique et privée de l'essentiel du droit à s'autogouverner du Peuple togolais.

Le poison de la contre-vérité des urnes, composé d'une amnésie doublée d'une forme ésotérique avancée de l'hypnose et de la désinformation administrées au Peuple togolais, n'agit plus depuis qu'un certain Président du Parti National Panafricain, Tikpi Atchadam, son parti politique et ses sympathisants ont décidé le 19 août 2017 de forcer le destin du Togo.

Ce n'est pas qu'il n'y a pas eu de manifestation au Togo auparavant. Il suffit de rappeler les manifestations et les nombreuses violations des droits humains contre les partis d'opposition notamment l'Alliance nationale pour le Changement (ANC) de Jean Pierre Fabre et bien d'autres partis politiques et organisations de la société civile, et même des opérations punitives sous formes de bastonnades, humiliation, meurtres et viols impunis¹⁴. Ces graves atrocités sont passées par la forme moderne de l'ensorcellement postcolonial qui se traduit par leur banalisation et l'absence de réaction d'indignation réelle tant au sein citoyens vivant en dehors de l'Afrique, comme en Afrique¹⁵. Ce silence coupable, parfois loué des institutions dites de « médiation », ne pourra rester impuni ad aeternam...

Aujourd'hui, ce sont 14 partis politiques qui forment le Réseau de coordination des partis politiques togolais non alignés sur Faure Gnassingbé, au moins 13 entités du Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante¹⁶ et de nombreuses organisations de la société civile togolaise parlent d'une même voix : respect et retour à la Constitution de 1992, donc démission immédiate de Faure Gnassingbé ou à défaut de

son Gouvernement suivie de l'organisation d'une transition composée des partis au pouvoir (40 %), des partis d'opposition (40%), de la Diaspora togolaise indépendante (10%) et de la société civile togolaise non-alignée (10%).

Aussi, les manifestations de rues ne sont pas antinomiques d'une première phase de négociation sur les modalités de départ de Faure Gnassingbé et de son Gouvernement en vue d'une transition. Au contraire, sans la pression de la rue, Faure Gnassingbé, légitimé par les Présidents Africains et l'ONU, risquent de rouler une énième fois le Peuple togolais dans la farine de manioc.

La coalition de l'opposition et de l'alternance doit le comprendre, cesser les querelles intestines de « petits chefs » et penser à l'intérêt du Peuple togolais¹⁷. En filigrane, le choix de certains « leaders » de l'opposition de demeurer « *l'interlocuteur privilégié du pouvoir* » qui doit évoluer. Le Togo de l'après 19 août 2017 est, et doit être, différent du Togo de l'avant 19 août 2017.

En effet, le Président de l'ANC, Jean-Pierre Fabre semble opter pour négocier avec le pouvoir de Faure Gnassingbé et le Président du PNP, Tikpi Atchadam estime que les ruses de Faure Gnassingbé risquent d'enliser les négociations si les manifestations de rues ne continuent pas afin de faire pression sur le système RPT/UNIR et le pouvoir Gnassingbé. Tous deux ont raison et trouveront un consensus pour mener des négociations constructives avec un pouvoir privé de légitimité depuis 2005, mais que la contre-vérité des urnes et ladite communauté africaine et internationale a légitimé toute honte bue.

La stratégie des médiateurs internationaux, mais aussi celle des agents discrets des entreprises multinationales françaises pourrait accélérer cette scission avec l'achat des consciences par l'argent et des postes futurs... Le Peuple togolais devra savoir distinguer ceux qui véritablement veulent son mieux-être et optent pour la fin de la servitude volontaire, le retour de la liberté et une indépendance postcoloniale. Négliger cet aspect, pourrait favoriser l'éclatement de la coalition des partis politiques togolais et de facto fragiliser la lutte de libération au Togo. Au Peuple togolais de raisonner ses représentants au sein des partis politiques d'opposition et de l'alternance constructive. A défaut, le retour à la servitude volontaire est assuré !

3. L'ONU, L'OIF, L'UA, LA CEDEAO ET CINQ CHEFS D'ETAT PLUS UN VEULENT IMPOSER LA SERVITUDE VOLONTAIRE AU PEUPLE TOGOLAIS

Un peuple libéré ne peut accepter de se remettre sous le joug de la servitude volontaire. Toutes ces institutions, africaines, francophones et internationales - dites de médiation -, qui veulent se mêler de tout alors que le Peuple togolais ne leur a rien demandé et encore moins invitées au Togo, sont en fait disqualifiées. Le mandat d'un Etat ne peut se substituer au mandat que confère un Peuple. A force de l'avoir négligé, l'ONU et l'ensemble de ces institutions de transmission se sont graduellement structurées pour s'aligner sur le statu quo, ce en imposant une « pensée unique » avec des personnalités dont l'éthique en matière de vérité des urnes devrait être requalifiée de *viol de la démocratie en Afrique*.

Ces institutions sont devenues aliénées et aliénantes. Elles ne font plus parties de la solution aux problèmes mais constituent elles-mêmes un problème. Pour résoudre leurs structurels problèmes budgétaires, ces institutions se sont inféodées aux fournisseurs d'argent. Il peut s'agir d'un Etat, d'une autre institution, voire des puissants lobbies du secteur privé. Alors, défendre le Peuple au Togo demeure le dernier de leur souci. Aussi, il ne leur reste plus qu'à faire croire qu'elles ont pour mission ce qui est inscrit dans leur Charte. La naïveté du Peuple togolais jusqu'au 19 août 2017 a permis de perpétuer cette mystification à grande échelle. Pourtant, ces institutions étaient censées représenter les Peuples, mais ne représentent plus que les Etats. En Afrique, il s'agit surtout d'Etat faillis, corrompus et non respectueux des droits humains, le Togo en est l'exemple patente. A force de promouvoir le *politiquement correct*, la désinformation, la bureaucratie et surtout l'alignement sur les pouvoirs en place, leur jeu d'influence diplomatique s'est rétréci. Ces institutions ne représentent souvent plus que des oligarchies à la tête des Etats, et accessoirement protègent les intérêts des entreprises multinationales au Togo.

Or, l'Etat togolais c'est Faure Gnassingbé, l'armée non républicaine, le Gouvernement et les officines invisibles, officieuses, souvent occidentales qui le structurent. Un Etat de fait que le Peuple togolais refuse d'accepter depuis qu'il est sorti de son « *ensorcellement du « Blanc* » » du fait de la culture de l'aide, du don, de la gratuité et de la bienveillance d'un Etat providence qui n'a fait que se « *sucrer* » sur le dos des Togolaises et des Togolais. Cela suffit ! Le sursaut de l'autodétermination a repris ses droits. Les usurpateurs des droits à l'autodétermination du Peuple togolais ne s'en sortiront pas comme d'habitude par la palabre puérile, le dialogue interminable sans lendemains, l'achat des consciences et le musèlement par la brutalité et la désinformation.

Donc, pour permettre à ces institutions de sortir de leur aliénation et de ne pas continuer à bafouer leur « *Charte éthique* », la seule discussion sérieuse avec elles ne peut commencer qu'après le départ du Gouvernement de Komi Sélom Klassou, et préféablement la démission de Faure Gnassingbé, qui est devenu par la force des choses, le préfet postcolonial, frappé par un mutisme soudain, qui l'empêche même de prononcer sa propre démission, même s'il y pense en se rasant tous les matins.

Au demeurant, Faure Gnassingbé est l'otage d'un conglomérat composé de couches concentriques d'intérêts publics et privés, occidentaux et africains y compris togolais, qui fait de lui une victime expiatoire. Toute victime expiatoire ne peut repousser le terme de son sacrifice ultime. Aujourd'hui, l'ONU, l'OIF, l'UA, la CEDEAO, les cinq chefs d'Etat africains « *autodésignés* » plus Faure Gnassingbé, tous champions incontestés de la diplomatie à géométrie variable, sont les mêmes que ceux qui ont systématiquement refusé d'appliquer dès 2005, puis en 2010, puis en 2015, les principes de l'Acte constitutif de l'Union africaine notamment l'article 4 :

- Alinéa g : « la non-ingérence d'un Etat membre dans les affaires intérieures d'un autre Etat membre » ;
- Alinéa m : « le respect des principes démocratiques, des droits de l'homme, de l'état de droit et de la bonne gouvernance » ;

- Alinéa p : « la condamnation et rejet des changements anticonstitutionnels de Gouvernement ».

Comment ceux-là - l'ONU, l'OIF, l'UA, la CEDEAO et cinq chefs d'Etat plus un (Faure Gnassingbé) - pourraient faire croire qu'ils viennent garantir la démocratie au Togo et préserver les intérêts du Peuple togolais alors que depuis douze ans¹⁸ ils soutiennent inconditionnellement l'autocrate¹⁹ qui le gouverne et a pris en otage la CEDEAO en tant que Président en exercice ?

Le Peuple togolais a donc bien raison de se demander pourquoi en octobre 2017, ces institutions s'affairent encore pour maintenir le statu quo du système brutal et clanique Gnassingbé qui réclame la tenue d'un référendum qui a déjà eu lieu en 1992 ? Uniquement pour rétablir des articles qui ont été gommés ou modifiés unilatéralement par l'exécutif togolais, afin de rester au pouvoir après les 2 mandats qui se sont terminés en 2015.

Selon Mgr Denis Amuzu-Dzakpah, archevêque de Lomé, parlant au nom de tous les évêques catholiques togolais, les principaux ecclésiastiques togolais sont du côté du Peuple togolais²⁰. En effet, la Conférence des évêques du Togo (CET) a demandé au pouvoir autocratique militaro-civil de Faure Gnassingbé d'accepter d'opérer en urgence les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales demandées par le Peuple togolais. A ce jour, Faure Gnassingbé n'a répondu que par le silence et le mépris et a préféré opter, entre temps, pour un déplacement à Niamey au Niger pour inaugurer le lancement de l'édition 2017 du Forum des Premières dames de la CEDEAO²¹. Il n'était bien sûr pas accompagné de la Première dame du Togo, inexistante à ce jour malgré un nombre d'enfants dépassant la dizaine sur l'ensemble du territoire togolais.

Aussi, la CEDEAO sortirait grandie de cette situation si elle avait un minimum de courage en demandant à Faure Gnassingbé, de suspendre ses activités, à la tête de la CEDEAO à défaut de démissionner de la CEDEAO. En effet, ce monsieur retarde la CEDEAO et s'implique plus dans les affaires des Premières dames des autres présidents que des affaires intérieures du Togo. Une démission lui laisserait d'ailleurs plus de temps pour s'occuper des Premières dames des autres chefs d'Etat. A moins que les 5 chefs d'Etat « plus un » ne veuillent venir au Togo pour demander des comptes sur ce qui s'est réellement passé entre Faure Gnassingbé et les Premières dames respectives ? Une hypothèse à ne pas négliger compte tenu des antécédents au Togo !!!

4. RAPPEL DE L'ARTICLE 73 DE LA CHARTE DES NATIONS AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

A la fin de la Conférence des Nations Unies pour l'Organisation internationale, la Charte des Nations Unies a été signée à San Francisco le 26 juin 1945, et est entrée en vigueur le 24 octobre 1945. Compte tenu des erreurs importantes de l'actuel Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans le traitement de la situation togolaise, avec l'envoi d'émissaires compromis et rejetés par la population togolaise et même par certains membres du Gouvernement togolais, il importe de rappeler le chapitre 11 de la Charte de l'ONU relative à la « *Déclaration relative aux territoires autonomes* ».

Article 73²²

Les Membres des Nations Unies qui ont ou qui assument la responsabilité d'administrer des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes reconnaissent **le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires**. Ils acceptent comme une mission sacrée **l'obligation de favoriser dans toute la mesure possible leur prospérité**, dans le cadre du système de paix et de sécurité internationales établi par la présente Charte et, à cette fin :

- a. d'assurer, **en respectant la culture des populations en question, leur progrès politique, économique et social, ainsi que le développement de leur instruction, de les traiter avec équité et de les protéger contre les abus ;**
- b. de **développer leur capacité de s'administrer elles-mêmes, de tenir compte des aspirations politiques des populations** et de les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions politiques, **dans la mesure appropriée aux conditions particulières de chaque territoire et de ses populations** et à leurs degrés variables de développement ;
- c. **d'affermir la paix et la sécurité** internationales ;
- d. de favoriser des mesures constructives de développement, d'encourager des travaux de recherche, de coopérer entre eux et, quand les circonstances s'y prêteront, avec les organismes internationaux spécialisés, en vue d'atteindre effectivement les buts sociaux, économiques et scientifiques énoncés au présent Article ;
- e. de **communiquer régulièrement au Secrétaire général, à titre d'information, sous réserve des exigences de la sécurité et de considérations d'ordre constitutionnel, des renseignements statistiques et autres de nature technique relatifs aux conditions économiques, sociales et de l'instruction dans les territoires dont ils sont respectivement responsables, autres que ceux auxquels s'appliquent les Chapitres XII et XIII.**

Est-ce que la France a permis d'avancer vers le « *principe de primauté des intérêts des habitants du Togo* » en « *respectant la culture des populations* », en les « *traitant avec équité et en les protégeant contre les abus* » ? La question mérite une réponse de la France et de chaque citoyen togolais. En « *légitimant indirectement le système monarchique* » et non-républicain des Gnassingbé, est-ce que la France de la post colonie et de la Françafrique a permis de « *développer les capacités du peuple togolais à s'administrer lui-même* » en « *tenant compte des aspirations politiques des populations* » ? Une réponse de la France et de chaque citoyen togolais est indispensable. A défaut, la langue de bois dans laquelle excellent les institutions dites de médiation, risque de brouiller les cartes et de conduire le Togo à s'engager sur la voie d'un faux référendum après le vrai référendum de 1992. Pour être clair, le référendum proposé par Faure Gnassingbé n'est ni acceptable, ni souhaitable. Il doit être rejeté et le référendum originel de 1992 rétabli.

5. TOGO : UN FAUX REFERENDUM POUR LÉGITIMER UN HORS-LA-LOI DEPUIS 2015

Faure Gnassingbé, l'actuel président du Togo s'est « *retrouvé* » Président en 2005, ce en 24 heures, passant du rang de ministre, à celui de député, puis de Président du Parlement et enfin Président par la grâce d'un coup d'Etat du pouvoir militaro-civil, hérité de son père, le feu Etienne Gnassingbé Eyadéma. Ce dernier a dirigé le Togo en autocrate soutenu par la France pendant 38 ans sur la base de la contre-vérité des urnes répétée à satiété et de bains de sang réguliers. Son fils, depuis 13 ans au pouvoir assure la pérennisation de

ce système tribalo-familial fondé sur la brutalité et un rapport de forces appuyé indirectement par la France. Mais qui veut prolonger la contre-vérité des urnes au Togo ?

A ce jour, les marches et autres contestations pacifiques de la population togolaise, et plus particulièrement des partis politiques de l'opposition, à géométrie variable selon les alliances, n'ont pas permis à la démocratie – celle fondée sur la vérité des urnes- de s'installer au Togo. La raison est simple : un rapport de force inégalitaire du fait de la présence de la communauté internationale et singulièrement de l'exécutif français (Chirac, Sarkozy et Hollande) pour un alignement sur tous les régimes africains - autocrates ou pas -, qui optent pour soutenir la France dans le tout-sécuritaire, ce au nom d'une lutte contre le terrorisme mondial. La position d'Emmanuel Macron, le jeune Président français est attendu. Le soutien inconditionnel de l'ex-Premier ministre français, Manuel Valls, à Faure Gnassingbé ne lui a pas porté « *chance*²³ » !

Aussi, la démocratie, l'autodétermination des peuples, la soif de liberté et surtout le besoin de se sentir chez soi du Peuple togolais sont passés par pertes et profits. Mais, il ne faut pas oublier que des multinationales françaises opèrent au Togo, parfois dans des conditions où la légalité des opérations est dictée par ceux qui sont au pouvoir, en France comme au Togo. Comme plusieurs de ces entreprises françaises financent directement ou indirectement les campagnes électorales et autres urgences du pouvoir français, il est souvent difficile - pour ne pas dire impossible -, aux dirigeants politiques français au pouvoir, de mettre en cause le pouvoir togolais. Faure Gnassingbé le sait et en joue à satiété, au point même d'en rire. C'est ce chantage d'un nouveau genre que le peuple togolais veut stopper définitivement.

Pire, ce sont ces mêmes pouvoirs français qui s'insurgent contre les migrations irrégulières alors qu'ils sont à la source de la crise togolaise, à savoir : légitimer en filigrane le pouvoir militaro-civil autocrate togolais tout en empêchant la Diaspora togolaise de rentrer au Togo pour occuper sa fonction principale de soutien à la liberté, à l'autodétermination, à la démocratie, à la création de richesses et d'emplois par l'entrepreneuriat afin de relancer un développement inclusif en perdition au Togo. Il ne faut pas oublier la protection de l'environnement et l'amélioration du pouvoir d'achat des populations togolaises. C'est en fait justement l'échec du pouvoir familial Gnassingbé et son armée tribalo-prétorienne et non-républicaine qui empêche de créer un développement inclusif, des richesses distribuées et fonde les révoltes du Peuple togolais dans son ensemble. L'Union africaine, la CEDEAO et bien d'autres institutions internationales et régionales y compris l'Agence internationale pour la Francophonie n'ont ainsi fait que prolonger la durée de vie de la contre-vérité des urnes au Togo.

6. LE DÉPART PACIFIQUE DE FAURE GNASSINGBÉ

Des morts, des blessés, la brutalité et la désinformation et surtout les promesses non tenues demeurent la réponse automatique du pouvoir de Faure Gnassingbé aux incessantes démarches des partis de l'opposition, mais aussi d'une Diaspora togolaise au nombre de 2,5 millions d'âmes à laquelle le pouvoir de Faure Gnassingbé refuse un recensement et un droit de vote.

Mais, depuis la patience des Togolaises et Togolais - au Togo comme dans la Diaspora -, s'est cristallisée sur deux points principaux :

- Répondre aux attentes du peuple togolais dans sa pluri-diversité ethnico-culturelle ;
- Demander pacifiquement par des marches régulières et sur la base du second et dernier mandat présidentiel terminé en 2015 selon la Constitution originel de 1992, le départ sous forme de démission pure et simple de Faure Gnassingbé et son système militaro-civil trouvant son siège au sein du parti RPT/UNIR (Rassemblement du Peuple Togolais converti en Union pour la République (UNIR)).

La brutalité, les morts et la désinformation du système de Faure Gnassingbé ne changeront pas la position du Peuple togolais. Au pire, cela pourra être repoussé dans le temps, car il s'agit bien d'un marathon démocratique. Si l'ONU continue à faire confiance à un Etat togolais sans légitimité du Peuple, l'ONU sera mise entre parenthèse en attendant qu'elle sorte de sa légendaire inertie active d'accommodation de la contre-vérité des urnes au Togo.

Après 11 ans de négociations sans lendemains suite à l'accord politique global (APG) de 2006 qui a permis de dégager un consensus sur la mise en œuvre de 22 recommandations toutes fondées sur l'application de la Constitution de 1992, acceptée par référendum par 98 % de la population togolaise en toute vérité des urnes, voici que Faure Gnassingbé a légitimé le mensonge d'Etat en faisant croire à une communauté internationale et française, bien crédule et bien naïve, qu'il respecterait à la lettre la Constitution de 1992. Non seulement, cette Constitution a été amendée unilatéralement à plusieurs reprises, mais après les deux mandats de 5 ans, Faure Gnassingbé a refusé de quitter le pouvoir.

Il est donc un hors-la-loi pour le peuple togolais qui lui demande, sur la base de l'extension abusive de ses droits et son illégitimité depuis 2015, de quitter le pouvoir pacifiquement et sans vider les caisses de l'Etat.

Mais pour toute réponse - fort du rapport de force confirmé par le silence coupable de la France et des communautés internationales et africaines -, l'actuel Président en exercice de la CEDEAO (Communauté économique pour le développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest) n'a rien trouvé de mieux que de tenter de gagner du temps pour atteindre la fin du mandat présidentiel usurpé que constitue la période de 2015 à 2020. L'ONU, l'OIF, l'UA, la CEDEAO et cinq chefs d'Etat plus Faure Gnassingbé semblent chercher un consensus inacceptable pour le Peuple togolais.

7. UNE ARNAQUE CONSTITUTIONNELLE AU TOGO

Aussi, l'arnaque constitutionnelle consiste, non pas à revenir à la Constitution de 1992, mais de proposer par un subterfuge parlementaire de faire voter par référendum dans les « *les prochains mois* » une limitation à deux le nombre de mandats présidentiels de cinq ans en toute contre-vérité des urnes et sans le vote de la Diaspora togolaise. Autrement dit, Faure Gnassingbé refuse de manière unilatérale l'application de la

Constitution de 1992 et demande son rétablissement à partir de 2020, afin de pouvoir refaire deux mandats de 5 ans et finir en 2030 grâce à un système bien rôdé de fraudes électorales et de contre-vérités des urnes. Ceci avec l'appui de quelques partis politiques adeptes de la ventrologie et des appuis non négligeables de pouvoirs ésotériques mais aussi politiques, étrangers, qui ont besoin de ne pas perdre les bénéfices cumulés de l'avantage stratégique, mais aussi sécuritaire pour la préservation d'une FrançAfrique que François Hollande a cru évacuer uniquement par la force de son verbe, au même titre qu'il voulait évacuer la « *finance* » comme source principale des maux français.

Bref, l'avenir du Togo ne peut passer par un faux référendum, ce d'autant que Faure Gnassingbé, a systématiquement tout fait, pour ne jamais appliquer le référendum de 1992, ni l'Accord politique global (APG) de 2006. Aussi, reconnaissant tardivement sa position de Président hors-la-loi au Togo, il tente, vainement de modifier le référendum de 1992 par celui à venir de 2017. Sa réputation de spécialiste de la contre-vérité des urnes ne permet plus au Peuple togolais de lui faire confiance. Aussi, la patience du peuple togolais pourrait ouvrir les vannes terribles de luttes violentes, passant d'ailleurs par des alliances contre nature avec des forces du terrorisme. La France et plus globalement l'Union européenne y compris l'Allemagne, seront les premiers responsables des déstabilisations politiques en Afrique en général, au Togo en particulier.

Cela ne les empêchera pas de continuer à faire des immigrés en général, des Togolais et Togolaises en particulier, les boucs émissaires d'une vaste opération d'exploitation du peuple togolais, par l'intermédiaire d'autocrates sanguinaires. Le Peuple togolais finira par comprendre que la conjonction des réseaux de coordination des partis politiques d'opposition togolaises, des diasporas togolaises indépendantes, des militaires républicains et des citoyens togolais non alignés et rejetant enfin l'apolitisme coupable est la seule solution. Cela passera par une transition politique sans Faure Gnassingbé. Quand et comment ? Seul Dieu, pour ceux qui croient, pourra y répondre.

Vaut mieux tôt que tard, car les morts, les blessés, les handicapés et les humiliés au Togo comme dans la Diaspora à cause du système Eyadéma/Faure Gnassingbé, crient vengeance. La France des droits humains à géométrie variable risque d'ailleurs d'en payer le prix fort, compte tenu de son rôle dans l'assassinat du Premier Président africain, le Togolais Sylvanus Olympio en 1963, grâce à un certain Etienne Eyadéma, membre l'armée française démobilisée. Aussi, il est proposé d'établir un Haut Conseil de la Vérité des Urnes pour une discussion pacifique comprenant les représentants du pouvoir togolais et ceux de la conjonction du réseau de coordination des partis politiques, de la Diaspora togolaise indépendante, des militaires républicains et de la société civile togolaise.

8. DES REPRÉSENTANTS DES « DEUX TOGO » POUR ORGANISER UNE TRANSITION POLITIQUE

Le Togo de l'intérieur et le Togo de l'extérieur - à savoir la 6^e région que constitue la Diaspora - doivent se retrouver pour proposer une gouvernance de l'après-Gnassingbé. Le seul thème à aborder est bien la

transition politique pacifique au Togo pour le rétablissement de la vérité des urnes. Cela ne peut se faire que sur la base de la Constitution de 1992, et non sur la base de la Constitution falsifiée que Faure Gnassingbé, le hors-la-loi, s'apprête à mettre en place pour rétroactivement justifier de l'usurpation des pouvoirs exécutif, judiciaire, législatif et militaire togolais depuis 2015. Si la Communauté internationale ne souhaite plus voir la rue togolaise s'insurger contre un Président hors-la-loi depuis 2015, qu'elle finance alors les concertations entre les représentants des « deux Togo » pour l'organisation d'une transition politique sans Faure Gnassingbé. C'est ce que souhaite le Peuple togolais y compris sa Diaspora indépendante.

Aussi, le CVU-TOGO-Diaspora, membre du réseau de coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante²⁴, recommande :

4.1 Aux réseaux de coordination des partis politiques togolais :

- De proposer par écrit l'agenda de travail avant d'aller aux négociations et d'en informer au fur et à mesure les populations. Au cas où des représentants de Faure Gnassingbé ou des institutions de médiation y compris les Chefs d'Etat africains viendraient à tenter de les corrompre, d'en informer immédiatement par une Conférence de Presse les populations afin de déclencher une marche pacifique ;

4.2 Aux réseaux de la coordination de la Diaspora togolaise :

- De continuer à maintenir la pression auprès des Gouvernements des pays d'accueil et d'inviter ceux qui ne se sont pas encore fait enregistrer, d'intégrer le réseau de coordination de la Diaspora Togolaise tout en gardant leur identité propre, afin de favoriser les actions communes ;

4.3 Aux réseaux de la coordination des sociétés civile togolaise :

- De faire pression sur les représentants des partis politiques togolais afin d'identifier clairement ceux qui ont intérêt à ce que Faure Gnassingbé reste au pouvoir jusqu'en 2020 sans changer de gouvernement et d'identifier ceux de l'opposition qui s'organisent, non sans rétribution, à s'organiser pour que Faure Gnassingbé puisse se présenter pour la période 2020-2025 ;

4.4 Aux confessions religieuses togolaises :

- De continuer à prier le Dieu unique pour que la culture du combat²⁵ pour l'autodétermination du Peuple togolais triomphe.

Le peuple togolais en demandant le retour et l'application intégrale de la Constitution originelle de 1992 n'a pas besoin d'un faux référendum pour le rétablir. Il n'y a que L'ONU, l'OIF, l'UA, la CEDEAO

et cinq chefs d'Etat plus Faure Gnassingbé pour vouloir de ce faux référendum. Que Dieu leur pardonne, ils ne savent pas ce qu'ils font ! Le Peuple togolais ne se laissera plus usurper son droit à l'autodétermination et à la vérité des urnes et des comptes publics !!! YEA.

12 octobre 2017.

Dr Yves Ekoué AMAÏZO

Coordonnateur général, Collectif pour la Vérité des Urnes

CVU-TOGO-DIASPORA. Une association de fait financièrement indépendante et politiquement libre.

Membre du Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante.

www.cvu-togo-diaspora.org

info@cvu-togo-diaspora.org

© CVU-TOGO-DIASPORA

- ¹ Tété-Adjalogo, T. G. (2000). *Histoire du Togo. La palpitante quête de l'Ablodé : 1940-1960*. Collection Libre Afrique. Préface de Gilchrist S. Olympio. Editions NM7, distribué par l'Harmattan : Paris.
- ² Fanon, F. (1962). *Peau noire, masques blancs*. Réédition. Points Essai : Paris.
- ³ Gayibor, N. L. (sous la dir.) (2005). *Histoire des Togoais. De 1884 à 1960. Volume II*. Département d'Histoire. Presses de l'Université de Lomé.
- ⁴ Thomas-Marie-Adolphe (2017). *Politique de la France et des colonies sur l'émancipation des noirs / par M. Jollivet*. Editions LEN POD : Paris.
- ⁵ Télévision Togolaise (TVT) (2006). « Dialogue inter-togolais Accord Politique Global ». In TVT. Accédé le 12 octobre 2017. Voir http://www.ceni-tg.org/wp-content/uploads/2013/05/Accord_politique_global_200806.pdf
- ⁶ La formule exacte est la suivante : « ...On ne peut pas tromper tout le peuple, tout le temps », Abraham Lincoln.
- ⁷ Soni-Benga, P. (1998). *Les dessous de la guerre au Congo-Brazzaville*. Editions L'Harmattan : Paris.
- ⁸ Attisso, F. S. (2001). *La problématique de l'alternance politique au Togo*. Editions L'Harmattan : Paris.
- ⁹ Labarthe, G. (2005). *Le Togo, de l'esclavage au libéralisme mafieux*. Editions Agone : Marseille.
- ¹⁰ Golo, Y. N. (2014). *Analyse des déterminants de l'endettement public extérieur du Togo*. Editions Universités Européennes : Bruxelles.
- ¹¹ Meursault, A. (2017). « Togo : Le prix de l'inconséquence politique pour Faure Gnassingbé ». In *Togosite*. 7 septembre 2017. Accédé le 10 septembre 2017. Voir <https://www.togosite.com/index.php/togo/8421-togo-le-prix-de-l-inconsequence-politique-pour-faure-gnassingbe>
- ¹² Komi Sélom Klassou, anciennement Vice-président de l'Assemblée nationale depuis 2007 a été nommé le 05 juin 2015, Premier Ministre au Togo par Faure Gnassingbé.
- ¹³ Amaïzo, Y. E. (2017). « La communauté internationale soutient-elle le système militaro-monarchique au Togo ? In Analyse de *cvu-togo-diaspora*. 08 septembre 2017. Accédé le 11 octobre 2017. Voir <http://cvu-togo-diaspora.org/2017/09/08/la-communaute-internationale-soutient-elle-le-systeme-militaro-monarchique-au-togo/12093>
- ¹⁴ IRIN (2005). « Viol systématique de vieilles femmes et des jeunes filles par des militaires ». In *icilome.com*. 19 juillet 2005. Accédé le 10 octobre 2017. Voir <http://news.icilome.com/?idnews=5962&f=>
- ¹⁵ Plumelle-Urbe, R.A. (2001). *La férocité blanche. Des non-Blancs aux non-Aryens : génocides occultés de 1492 à nos jours*. Préface de Louis Sala-Molins. Editions Albin Michel : Paris.
- ¹⁶ Voici une liste non exhaustive de structures associatives de la société civile de la Diaspora vivant dans la 6^e région du Togo (hors

Togo) et qui soutiennent la lutte du Peuple togolais :

1. Collectif pour la Vérité des Urnes – CVU-TOGO-DIASPORA), Vienne, Autriche ;
 2. Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise, Lille, France ;
 3. Diaspora Togolaise Indépendante (DTI) aux Etats-Unis (quelques structures décentralisées) ;
 - a...DTI (Etat d'Arizona, USA) ;
 - b...DTI (Etat d'Iowa-Nebraska) ;
 - c...DTI (Etat du Tennessee-Georgia) ;
 - d...DTI (Etat de l'Illinois) ;
 4. Etiam (Bruxelles, Belgique) ;
 5. Fédération de la Diaspora Togolaise au Canada pour la Démocratie (Montréal, Canada) ;
 6. Letogolais.com (Paris, France) ;
 7. Mouvement Mobilisons-Nous – MMN, Etat de New-York, USA ;
 8. Synergie Togo (Paris, France) ;
 9. Sursaut Togo, Saint Coulitz, France ;
 10. Renaissance Togo – (Plusieurs Etats dont Washington D.C, Etat de l'Illinois, USA) ;
 11. Togo Action PLus, Allemagne, Berlin ;
 12. Togo Debout, France, Paris ;
 13. United States Diaspora Council of Togo – USDCT, (Etat de l'Illinois, USA) ;
- D'autres associations n'ont pas souhaité se manifester pour le moment (Allemagne, Belgique, Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Italie, Royaume Uni, Sénégal, Suisse, etc.).
- ¹⁷ Julien, D. (2017). « Togo : Opposition, bras de fer entre Jean-Pierre Fabre et Tikpi Atchadam ». In *Afrique sur 7*. 10 octobre 2017. Accédé le 11 octobre 2017. Voir <http://www.afrique-sur7.fr/63256/togo-opposition-rapport-de-force-entre-jean-pierre-fabre-tikpi-atchadam/>
 - ¹⁸ En réalité depuis l'assassinat de Sylvanus Olympio, le premier Président du Togo, confirmé en 1967 avec le choix de la France d'imposer Etienne Gnassingbé Eyadéma comme Président au Togo.
 - ¹⁹ Certains préfèrent le terme de « dictateur » pour décrire Faure Gnassingbé. Voir Le Floch-Pridgent, L. (2017). « Togo Faure Gnassingbé, 'un dictateur', selon Loïk Le Floch-Pridgent ». In *IciLomé.com*. 7 juin 2017. Accédé le 10 octobre 2017. Voir <http://news.icilome.com/?idnews=836316&t=faure-gnassingbe,-un-dictateur,-selon-loik-le-floch-pridgent>
 - ²⁰ Urbi et Orbi Africa (2017). « Togo : les évêques favorables à une réforme constitutionnelle ». In *Afrik.com*. 19 septembre 2017. Accédé le 11 octobre 2017. Voir <http://www.afrik.com/togo-les-eveques-favorables-a-une-reforme-constitutionnelle>
 - ²¹ Assou A. (2017). « Faure Gnassingbé était à Niamey pour appuyer les femmes de la CEDEAO ». In *Lomé Info.com*. 7 octobre 2017. Accédé le 10 octobre 2017. Voir <https://www.lomeinfos.com/2017/10/faure-gnassingbe-etait-a-niamey-pour-appuyer-les-femmes-de-la-cedeao/>
 - ²² ONU (2017). La Charte des Nations Unies. Nations Unies. Accédée le 11 octobre 2017. Voir <http://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-xi/index.html>
 - ²³ Yamgnane, K. (2016). « Au Togo, Manuel Valls à contre-histoire ». In *Le Monde Afrique*. 7 novembre 2016. Accédé le 12 octobre 2017. Voir http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/07/au-togo-manuel-valls-a-contre-histoire_5026484_3212.html#MM76fbyH4PQkVKs.99
 - ²⁴ Voir note 16 plus haut.
 - ²⁵ Agbobli, A. A. (2002). *Le monde et le destin des Africains. Les enjeux mondiaux de puissance*. Collection Interdépendance africaine : Etudes africaines. Editions L'Harmattan : Paris.